



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2025/ 480**

**portant abrogation de l'arrêté n°2025/002 du 5 septembre 2025 et autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif des administrations de l'État dans les services des Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Écologique en région Grand Est**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST  
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST  
PRÉFET DU BAS-RHIN  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU le code général de la Fonction Publique, en particulier le livre III ;
- VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013, relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;
- VU le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;

VU l'arrêté n°2025/002 du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2025, l'ouverture d'un recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif des administrations de l'État dans les services des Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Écologique en région Grand Est ;

CONSIDÉRANT l'erreur matérielle relevée dans l'arrêté n°2025/002 du 5 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT la modification du nombre total de postes à pourvoir ;

SUR PROPOSITION du Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Grand Est ;

### **ARRÊTE :**

#### **ARTICLE 1er :**

L'arrêté n°2025/002, publié au recueil des actes administratifs de la région Grand Est le 5 septembre 2025 est abrogé.

#### **ARTICLE 2 :**

Un recrutement externe sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif des administrations de l'État est ouvert au titre de l'année 2025 dans les services des Ministères de l'Aménagement du Territoire et de la Transition Écologique en région Grand Est.

#### **ARTICLE 3 :**

Le nombre total de postes à pourvoir est fixé à trois (3).

#### **ARTICLE 4 :**

La maîtrise d'œuvre du concours est confiée à l'Unité Formation Concours de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est.

#### **ARTICLE 5 :**

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

Présidente :

Aurore JANIN, Secrétaire Générale, APAE, DIR Est 54

Membres :

François TROCASO,

Adjoint au Responsable du Pôle Affaires Financières, AAE, DREAL Grand Est

Catherine BUNEL,

Déléguée à l'égalité et à la diversité, AAE, Ministère de la justice

Membres suppléants :

Estelle STOECKLIN,

Responsable RH, AAE, Ministère des Armées

Emmanuelle GABTUTHY,

Responsable du Pôle Affaires Financières, APAE, DREAL Grand Est

#### **ARTICLE 6 :**

La commission de sélection s'adjoit, pour la conception et l'évaluation des épreuves pratiques, les personnes suivantes :

- Mme Laëtitia JOURDAN, SACDD CE, DREAL Grand Est
- M. Sylvain PASQUINI – APAE, DREAL Grand Est
- Mme Diane ROCK, APAE, DREAL Grand Est
  
- Mme Sabrina GRANDJEAN, AAE, DREAL Grand Est
- Mme Magalie BINDER, AAE, DIR Est

#### **ARTICLE 7 :**

Le calendrier prévisionnel du recrutement sans concours est le suivant :

- date d'ouverture des inscriptions : 8 septembre 2025
- date de clôture des inscriptions : 8 octobre 2025
- Publication de la liste des candidats sélectionnés pour l'oral : à compter du 13 octobre 2025
- Épreuve orale : les 5 et 6 novembre 2025 (dates prévisionnelles)
- Résultats : à compter du 6 novembre 2025

#### **ARTICLE 8 :**

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Région Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

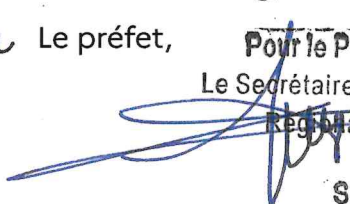
#### **ARTICLE 9 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région Grand Est, affiché sur les lieux des épreuves et publié sur le site internet de la DREAL Grand Est <https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/> jusqu'à la proclamation des résultats.

Fait à Strasbourg, le **22 OCT. 2025**

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général pour les Affaires  
Régionales et Européennes

  
Samuel BOUJU

Voies et délais de recours : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, dans le délai de deux mois à compter de sa publication et / ou notification. Ce recours peut être déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Ce délai est prorogé si un recours administratif (gracieux ou hiérarchique) est introduit dans ce même délai de deux mois à compter de sa publication et ou notification.

